

le FiL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

La municipalité
LE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL

/ p 3-5

| SEPTEMBRE 2020 | # 06



SOMMAIRE

 La municipalité	02
 Actu municipale	06
 Lien social	10
 Culture	12
 Vie économique	14
 Vie associative	14
 Vie pratique	22
 Tribunes	23
 Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83

édit



Franck POQUIN,
Maire

Ces derniers mois auront été à bien des égards exceptionnels et inédits. La situation sanitaire a rythmé nos vies et nous a contraint dans nos activités sociales, professionnelles, sportives...

De cette période, inachevée, nous pouvons retenir trois enseignements positifs, démontrant la capacité de l'être humain à s'adapter et à donner le meilleur de lui-même.

Une solidarité exceptionnelle afin de protéger les personnes fragiles : de nombreuses initiatives, coordonnées par la municipalité, ont vu le jour : 50 couturières et 1 couturier se sont mobilisés pour créer des masques en tissu ; un réseau de bénévoles s'est constitué pour livrer courses et médicaments ; des habitants et des élus se sont mobilisés pour distribuer des masques dans chaque boîte aux lettres... Un grand merci à tous !

Une plus grande prise en compte de l'un des axes de la transition écologique : chacun a pu découvrir ou redécouvrir les grandes qualités de nos boulangeries, le professionnalisme de nos pharmaciens, la diversité des produits proposés par nos restaurateurs et maraîchers. La qualité est à nos portes : en favorisant nos commerces locaux, nous participons au développement communal et nous nous plaçons dans un comportement vertueux.

L'importance d'être à la pointe de la modernité : télétravail, visioconférences, cours en distanciel... les outils numériques ont permis d'assurer la continuité des services de l'État et de la mairie ainsi que la continuité pédagogique. Ils ne remplaceront jamais le contact humain mais nous ont permis indéniablement de maintenir nos activités.

Cependant, ces enseignements positifs ne doivent pas nous faire oublier que la crise sanitaire n'est pas terminée.

Il nous faut apprendre à vivre avec ce virus. Lorsque nous effectuons un trajet en voiture, nous mettons notre ceinture de sécurité. Porter un masque et respecter les gestes barrières dans les lieux publics doivent relever de ces mêmes réflexes.

Je vous invite à continuer à vous protéger individuellement pour nous protéger tous collectivement.

ÉLECTION

Le nouveau Conseil municipal

Les élections municipales qui ont eu lieu le 15 mars dernier ont permis de constituer le nouveau conseil municipal de Saint-Léger-de-Linières pour les 6 prochaines années.

La Liste « Solidarité, écologie, modernité, pour un développement harmonieux de Saint-Léger-de-Linières » menée par M. Franck POQUIN a été élue avec 60,40 % et a obtenu 24 sièges sur 29.

La liste « Proximité Citoyenne » conduite par Mme Christelle COURAUD a, quant à elle, obtenu 5 sièges avec 39,6 %.

Le conseil municipal a pu être enfin installé, après 2 mois de confinement, le 25 mai dernier. M. Franck POQUIN a été réélu maire par 23 voix sur 29.

TAUX DE
PARTICIPATION

54,85 %

NOMBRE
D'INSCRITS

2 724

NOMBRE
DE VOTANTS

1 494

VOTES
EXPRIMÉS

1 457

Les commissions

Au cours du Conseil Municipal du 2 juin, il a été procédé à l'installation des commissions de travail.

Celles-ci sont au nombre de 2 : **Vie de la Cité et Aménagement du territoire**. 20 conseillers municipaux siègent dans chacune de ces commissions, avec 17 conseillers municipaux de la Majorité et 3 de la Minorité.

Voici la composition :

• Commission Vie de la Cité

Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU (Vice-Présidente), Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Marielle BARRE, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Roland MARION, Marie-Noëlle LEGENTIL, Dominique VIEJO, Stéphane ROCHARD, Laëtitia DETROY HARDY, Lydie NORMAND, Brigitte JUBLAN, Nathalie BENAITEAU.

Angelina CORDIER, Xavier PICHARD, Christelle COURAUD.

Commission Aménagement du Territoire

Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Daniel PASDELOUP, Roland MARION, Dominique BOUVET, Yann LHUMEAU, Pierre BEAUDOUIN (Vice-Président), Dominique VIEJO, Stéphane ROCHARD, Nathalie BENAITEAU, Pierrick CAPELLE, Jean-Pierre BARBEAU, Béatrice VALIN, Brigitte JUBLAN. Bernard GINGREAU, Hélène MARIONNEAU, Christelle COURAUD.

Trombinoscope des élus



Franck POQUIN
Maire
Vice-Président à Angers Loire
Métropole en charge des énergies



Annie-Claude BESSON
Maire déléguée
de SAINT-JEAN-de-LINIÈRES
1^{ère} Adjointe aux finances
et aux ressources humaines



Mickaël BILLOT
Maire délégué
de SAINT-LEGER-des-BOIS
2^{ème} Adjoint à la sécurité
et aux associations culturelles et sociales



Pascale PATEAU
3^{ème} Adjointe à la communication
et aux événements municipaux



Bruno BESSONNEAU
4^{ème} Adjoint à l'urbanisme



Amandine HUMEAU
5^{ème} Adjointe à l'action sociale



Daniel PASDELOUP
6^{ème} Adjoint aux espaces verts / voirie



Marielle BARRE
7^{ème} Adjointe au logement



Claude DELESTRE
8^{ème} Adjoint aux affaires
scolaires / enfance



Marie MALHAIRE
9^{ème} Adjointe à la démocratie
participative



Roland MARION
10^{ème} Adjoint
à la transition écologique



Marie-Noëlle LEGENTIL
Conseillère municipale déléguée
à la petite enfance



Dominique BOUVET
Conseiller municipal délégué
aux bâtiments



Stéphane ROCHARD
Conseiller municipal délégué
aux associations sportives



Dominique VIEJO
Conseiller municipal délégué
au numérique



Yann LHUMEAU

*Conseiller municipal délégué
à la vie économique*



Pierre BEAUDOUIN

*Conseiller municipal délégué
aux transports et aux mobilités*



Laëtitia DETROY HARDY

Conseillère municipale



Nathalie BENAITEAU

Conseillère municipale



Lydie NORMAND

Conseillère municipale



Pierrick CAPELLE

Conseiller municipal



Béatrice VALIN

Conseillère municipale



Jean-Pierre BARBEAU

Conseiller municipal



Brigitte JUBLAN

Conseillère municipale



Christelle COURAUD

Conseillère municipale



Bernard GINGREAU

Conseiller municipal



Hélène MARIONNEAU

Conseillère municipale



Xavier PICHARD

Conseiller municipal



Angéline CORDIER

Conseillère municipale

CRISE SANITAIRE : RÉTROSPECTIVE

La municipalité à vos côtés

Nous vous proposons un retour sur cette période particulière que nous avons vécue ensemble, en détaillant chronologiquement les actions menées par la Municipalité pendant les différentes phases de la crise sanitaire.



#solidaritéCOVID19

Besoin d'aide ?

Vous proposez de l'aide ?

Le CCAS de Saint-Léger-de-Linières met en place :

- Un service de livraison pour des courses de première nécessité et de médicaments pour les personnes les plus fragiles et vulnérables
- Un lien téléphonique avec les personnes fragiles et isolées

Vous êtes dans cette situation ?
Vous connaissez des personnes dans cette situation ?
Vous pouvez aider ?

**CONTACTEZ LE CCAS AU
06 18 17 10 60**



Le 16 mars, au lendemain des élections municipales, le Président de la République annonçait que le pays allait être confiné en raison de la présence de la Covid 19.

Trois jours plus tôt, c'était l'annonce de la fermeture de toutes les écoles du pays, à partir du lundi 16 mars.

Le conseil municipal d'installation prévu initialement le 20 mars, n'a pu avoir lieu ; aussi les « anciens élus » ont géré cette période de confinement sans compter et avec le sens du devoir d'élus.

La priorité de la municipalité de Saint-Léger-de-Linières a été de mettre en place le service d'accueil des enfants des personnels prioritaires. La direction des services périscolaires, aidés des animateurs et ATSEM se sont relayés, pendant cette période de 2 mois pour assurer ce service. Les élus ont décidé que cet accueil serait gratuit pendant la période de confinement, en signe de soutien aux professionnels fortement impactés.

En parallèle, les services administratifs mettaient en place un service d'astreinte et les agents, en télétravail, ont continué leur service d'accueil et d'informations auprès des habitants. Le site internet, mis à jour quotidiennement, a permis à la population d'être informée en temps réel, des décisions nationales et des déclinaisons locales.

Côté solidarité, le CCAS a rapidement mis en place un service d'entraide auprès des aînés (portage de courses, de médicaments, services divers...). De nombreux bénévoles, habitants de la commune ont répondu généreusement à ce service d'entraide. Le CCAS est aussi intervenu auprès des personnes les plus fragiles avec des aides ponctuelles, en bons alimentaires notamment. La crise sanitaire a accentué les fragilités et les besoins.

Autre mesure de soutien, cette fois envers les commerces ; la municipalité a décidé l'annulation d'un mois de loyer aux commerces installés dans les locaux communaux, ayant dû fermer suite aux mesures gouvernementales.

Pourtant la vie devait continuer... Les services techniques ont rapidement repris leurs activités, avec des plantings aménagés. C'est ainsi que les derniers travaux de plantation et aménagement du Quartier de la Roche, ont été réalisés durant le mois d'avril. Dans le même temps des travaux de peinture étaient réalisés à l'Espace Galilée.

Cette année, la commémoration du 8 mai fut très particulière ; néanmoins les élus ont tenu à marquer ce moment important de l'histoire de notre pays. C'est ainsi que M. le Maire a déposé, après un moment de recueillement, une gerbe aux monuments aux morts de la commune.



L'après confinement

Pendant le confinement, c'était bien l'après confinement qui était imaginé et préparé. La question des masques se posait. A l'initiative de plusieurs habitants qui ont proposé leur aide, 10 visières et 1 000 masques en tissu ont été confectionnés avec l'aide du club couture et de bénévoles.

En parallèle, la commune a acheté, via Angers Loire Métropole, 3 500 masques tissu adultes et 400 masques tissu enfants.

C'est ainsi que le dimanche 10 mai, habitants, anciens et nouveaux élus distribuèrent dans toutes les boîtes aux lettres de la commune des masques en tissu gratuits.

Une priorité : l'accueil d'un maximum d'enfants dans les écoles

Le 11 mai arrivant et les perspectives de réouverture des écoles s'annonçant, il fallait préparer les classes, en respectant les consignes, qui au fil des jours (et parfois des heures) évoluaient.

C'est ainsi que via un Facebook Live, Monsieur le Maire, a répondu aux différentes questions des familles, certaines désireuses de remettre leurs enfants à l'école, d'autres inquiètes par les conditions d'accueil. La « petite rentrée » du 14 mai s'est bien passée ; les enfants heureux de retrouver leur classe, leur enseignant ou tout simplement les copains même si c'était en effectif réduit.

A partir du 2 juin, 2ème phase du déconfinement, les écoles devaient être en mesure d'accueillir plus d'enfants. La municipalité a décidé d'accueillir tous les enfants dont les parents n'avaient pas de solutions de garde. Une convention a été signée avec l'État pour adhérer au dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme).

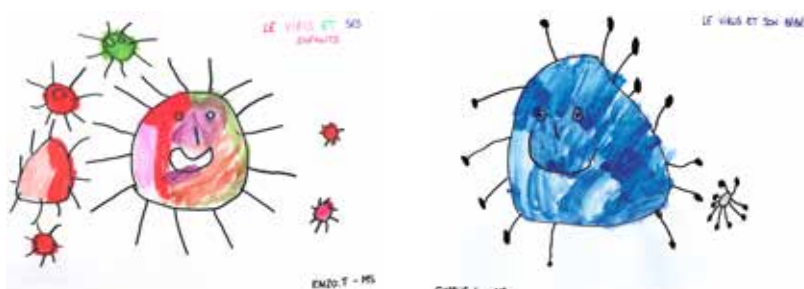
Les agents des services d'entretien ont été redéployés exclusivement sur les écoles pour satisfaire aux conditions sanitaires drastiques. Les ATSEM et les animateurs ont été de nouveau mobilisés et coordonnés par nos directeurs périscolaires.



Cette période, unique dans ses causes et ses conséquences, a été admirablement gérée grâce au dévouement et à l'implication de tous. Il a donné (ou redonné) au mot solidarité, ses lettres de noblesse. Nous avons réussi, ensemble, à faire face à cette crise.

Les moyens mobilisés, humains et matériels, ont été exceptionnels. Il nous faudra cependant réfléchir à d'autres formes de réponses si la crise se poursuivait car nous ne serions pas en mesure de fournir une réponse identique sur plusieurs mois.

Cette phase est derrière nous. Poursuivons les réflexions communes pour affronter la suite.



CME

Au revoir Clémence, Bienvenue Amélie !

Après quelques mois sans réunion, le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est à nouveau réuni au grand complet, salle du Conseil Municipal à Saint Léger des Bois le mardi 30 juin 2020 pour la dernière fois avant la période estivale. Clémence Cadeau, animatrice au Centre Social Intercommunal (CSI) est revenue sur le déroulement des élections municipales du 15 mars 2020. Contexte sanitaire oblige, les jeunes élus de novembre 2019 n'ont malheureusement pas pu accompagner leurs parents au bureau de vote. Mais la grande satisfaction de ce début d'année (février) a été, pour nos jeunes élus, d'avoir pu réaliser un déplacement à Paris. Après une sortie en bateau mouche et un déjeuner à la cantine de l'Assemblée Nationale, nos membres du CME ont pu visiter l'Assemblée Nationale, accompagnés par Monsieur le Maire. Invités par notre députée Nicole DUBRE CHIRAT, ils ont eu le plaisir de découvrir ce haut lieu de décision. Ils ont eu l'autorisation (rarissime) de pénétrer au cœur de l'enceinte où les députés débattent. Entourés de la Garde Républicaine, ils ont ensuite assisté à l'arrivée du Président de l'Assemblée Nationale pour l'ouverture de la session parlementaire puis sont retournés dans l'amphithéâtre pour assister aux débats. Enfin, un échange privilégié d'une heure avec notre Députée, permettant de répondre à toutes leurs questions, a conclu cet événement.

Journée qui restera dans leur mémoire bien sûr.

Ce dernier CME de l'année scolaire était aussi l'annonce du départ de Clémence, qui quitte le CSI cet été pour une autre aventure. Un pot d'adieu a été offert par la mairie en présence des enfants, émus et chagrinés par ce départ.

Prochaine réunion : mardi 15 septembre 2020.

Amélie succédera à Clémence.



Clémence



Amélie



ALSH, LE SÉQUOIA

les échos de l'été 2020

L'équipe d'animation du centre de loisir avec Laura à sa direction, aidée de Alizée, Chloé, Corentin, Ludivine, Luidgina, Marie, Matthieu, Thomas a, sur deux périodes distinctes en juillet et août, agrémenté la période estivale de nos chers petits en proposant de nombreuses activités :

- en juillet sur le thème « les pirates » : fabrication d'accessoires de pirates, fouille au trésor, fabrication de bateaux pirates et perroquets géants, bataille navale géante. Un intervenant extérieur est venu pour réaliser un show batterie : découverte de la batterie, des sons et danses diverses.
- en août sur le thème « la foire aux jeux » : activités ludiques, courses de brouettes, hippo glouton géant, jeux de précision, jeux d'adresse et une fête foraine.

72 enfants ont ainsi pu être accueillis chaque jour.

Les restrictions sanitaires n'ont permis de maintenir qu'un seul camp pour 20 enfants de 8 à 12 ans. Sur le site d'Anjou Sport Nature, à la Jaille-Yvon, accrobranche, escalade et VTT étaient au programme.

Un bel été animé pour nos enfants.

Contact : Laura HOUDMONT – 07 77 70 04 19

alsh@saint-leger-de-linieres.fr



ÉCOLES ET PÉRISCOLAIRE

retour sur un quadrimestre très particulier

Le dernier quadrimestre de cette année scolaire restera sans nul doute dans les mémoires de tous (enseignants, ATSEM, animateurs, personnel de restauration, équipes de nettoyage sans oublier les services administratifs et techniques de la mairie).

Il a fallu pour tous ces acteurs, dans le respect des protocoles sanitaires stricts et très évolutifs imposés par l'Education Nationale, assurer une continuité de service pour accueillir une partie d'abord puis, la totalité des 450 élèves du primaire (sauf volonté expresse de quelques parents d'élèves) de nos deux groupes scolaires. Préparation de l'enseignement à distance, échanges permanents avec les familles, refonte permanente des plannings pour les récréations, pour la restauration du midi, pour l'accueil des enfants, ont été le lot quotidien des directions des différents services. D'où la nécessité d'une étroite collaboration et d'un dialogue permanent.

Une volonté municipale forte d'accompagner et de compléter le dispositif : la commune de Saint-Léger-de-Linières a très rapidement fait partie des quelques communes qui ont mis en place le dispositif 2S2C (Santé, Sport, Culture et Civisme) en signant une convention avec l'Education Nationale. Sur cette période (8 juin au 3 juillet), ce dispositif a permis, à un moment où l'accueil était contraint, de pouvoir prendre en charge plus d'enfants, deux jours par semaine. Dans chacun des deux groupes scolaires, des activités telles

que théâtre, séances sportives encadrées par des éducateurs du club sportif LMB, jeux collectifs, jeux libres, réalisations manuelles, continuité pédagogique en partenariat avec les enseignants ont été proposées.

L'accompagnement et les moyens mis en œuvre ont été fort appréciés par les enfants et les familles ; l'engagement de tous les acteurs pendant cette période de crise sanitaire méritait bien d'être souligné.

Rentrée 2020-2021

Service périscolaire : ouvert de 7h30 à 8h30 du lundi au vendredi puis de 15h45 à 18h30 le lundi, mardi, et jeudi, 15h30 le vendredi. Enfin le mercredi de 12h à 12h30.

Activité TAP : lundi et jeudi pour Claude Debussy ; mardi et vendredi pour les Grands Chênes.

Restauration : lundi, mardi, jeudi, vendredi sur chaque site.

Accueil loisirs : le mercredi après-midi de 12h30 à 18h30 (restauration assurée) à Claude Debussy (regroupement des élèves des deux sites).

Nouvelles adresses mail :

Laura HOUDMONT :
lhoudmont@saint-leger-de-linieres.fr
 07 77 70 04 19

Laurent BARBOT :
lbarbot@saint-leger-de-linieres.fr
 06 42 30 37 71



ÉCOLES

Bonne retraite, Mesdames, Monsieur les professeurs !

Madame Claudine Delvigne, Madame Catherine Baumier pour le groupe scolaire des Grands Chênes et Monsieur Daniel Goulard pour le groupe scolaire Claude Debussy ont terminé leur carrière d'enseignant ce 3 juillet 2020 selon un scénario qu'ils n'avaient sans doute jamais imaginé. Privés des festivités habituelles qui ont lieu chaque fin d'année scolaire, notamment la fête des écoles, leurs départs ont été fêtés les 30 juin et 3 juillet dans leur établissement respectif, par leur directrice et collègues et un public un peu restreint (COVID19 oblige). L'occasion pour leurs directrices de retracer leurs parcours et pour les heureux retraités de remercier toutes les personnes présentes ou non.

Une nouvelle tranche de vie à savourer pleinement et longtemps se profile devant eux.

Un merci chaleureux aux heureux retraités pour ces longues carrières au service de l'éducation des plus jeunes !

JEUNESSE

L'été à l'Atelier CSI de Saint-Georges-sur-Loire

Après avoir construit, déconstruit, reconstruit, puis redéconstruit pour reconstruire à nouveau, finalement l'équipe jeunesse est prête !

Prête à quoi ? Prête à accueillir les jeunes du territoire et à leur proposer des animations dans lesquelles les animateurs ont mis tout leur cœur ! Et quel plus beau cadeau pour nous que vos inscriptions en nombre :

- plusieurs semaines d'animations complètes
- tous nos séjours sont complets

Un grand merci à vous pour la confiance, pour les messages de soutien dans ces moments d'organisation complexe et difficile.

Chantiers jeunes du 20 au 24 juillet

Ces chantiers sont organisés par la commune et encadrés par un animateur de l'Atelier ; c'est toujours une activité qui a un grand succès : 2 jours à Saint-Jean-de-Linières et 2 jours à Saint-Léger-des-Bois pour des petits travaux d'entretien sur nos communes.

Le prochain rendez-vous est pris en fin d'année pour le service du repas des aînés !

Rentrée 2020

Des changements pour les accueils jeunes de Saint-Jean-de-Linières et Saint-Léger-des-Bois.

Clémence l'animatrice jeunesse quitte le Centre Social L'Atelier pour une autre aventure... Bonne route Clémence.

Amélie vient remplacer Clémence et pour cette nouvelle année nous avons décidé d'ouvrir des plages de présence plus importantes :

- L'Espace Jeunes de Saint-Léger-des-Bois sera ouvert tous les samedis de 14h à 18h à partir du 12 septembre
- L'espace Jeunes de Saint-Jean-de-Linières sera ouvert 2 vendredis/mois de 19h à 22h à partir du 11 septembre

Nous vous attendons nombreux.



Pass'asso ou aide culturelle : pensez-y !



Malgré un contexte sanitaire encore incertain, chacun a envie de retrouver ses habitudes sportives et culturelles pour s'évader le temps d'une activité proposée par l'une des nombreuses associations investies pour ressourcer les habitants de Saint-Léger-de-Linières.

Afin de favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous, certaines familles peuvent bénéficier de deux aides du CCAS :

Le PASS'ASSO

C'est une aide financière d'un montant maximal de 150€ par personne et par année scolaire, pour la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle au sein d'une association communale ou intercommunale.

Conditions d'accès et inscription :

- habiter la commune et avoir un quotient familial inférieur ou égal à 749 €,
- s'inscrire auprès du CCAS (coordonnées ci-dessous).

L'aide culturelle

Il s'agit de :

- la prise en charge totale de l'abonnement à la bibliothèque « ABCD » du Réseau Latulu située à Saint-Léger-des-Bois, valable une année pour l'ensemble du foyer.
- ainsi que 2 places pour chaque personne du foyer pour l'année scolaire, au choix parmi :
 - les entrées aux manifestations culturelles organisées sur la commune par l'association CLAP (sauf spectacle de fin d'année),
 - les places de cinéma auprès de l'association Familles Rurales « Balad'images » de Saint-Léger-des-Bois.

Conditions d'accès et inscription :

- habiter la commune et avoir un quotient inférieur ou égal à 500 €.
- s'inscrire auprès du CCAS (coordonnées ci-dessous).

Par ces deux dispositifs, le CCAS apporte également un soutien aux associations communales.

Contact CCAS : social@saint-leger-de-linieres.fr ou 02 41 39 55 36 / 02 41 39 70 83 (selon horaires d'ouverture des mairies).

CCAS

Le CCAS et l'aide alimentaire sur la commune

La Covid19 s'est immiscée dans nos vies, parsemant notre quotidien de doutes, de peur, nous poussant dans nos retranchements, nous forçant à puiser dans nos ressources, accentuant un peu plus nos fragilités, particulièrement pour les personnes les plus vulnérables.

Dans cette période difficile, la commune, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'engage pour soutenir les plus fragiles. Le CCAS propose un certain nombre d'aides selon sa situation familiale, son quotient. L'agent du CCAS peut également accompagner, orienter ou simplement apporter une écoute.

Contact : social@saint-leger-de-linieres.fr ou 02 41 39 55 36 / 02 41 39 70 83 (selon horaires d'ouverture des mairies).

Ce trimestre, nous vous proposons un zoom sur l'aide alimentaire existante sur notre territoire :

Distribution alimentaire par le CCAS de Saint-Léger-de-Linières

La distribution de colis alimentaires fournis par la Banque Alimentaire, jusqu'alors mensuelle, se fera tous les 15 jours à partir du mois de septembre, afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Conditions d'accès : résider sur la commune depuis au moins 3 mois.

Renseignements et inscription : s'adresser au CCAS (coordonnées ci-dessus) ou directement auprès d'un assistant social de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) d'Avrillé au 02 41 96 97 20.



Distribution alimentaire par les Restos du Cœur à Saint-Georges-sur-Loire

Distribution de denrées alimentaires tous les mercredis et jeudis de 9h30 à 11h30 à l'antenne de St-Georges - 22 rue Chenambeaux - 49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE.

Renseignements sur les conditions d'accès et inscription : 02 53 20 66 35 ou stgeorges@restosducoeur49.fr

Distribution alimentaire par La Halte du Cœur à Saint-Jean-de-Linières

Distribution de colis tous les 15 jours sur le parking de Carré d'As à Saint-Jean-de-Linières.

Renseignements sur les conditions d'accès et inscription : 02 41 63 51 59 (de 9h à 12h) ou www.halteducoeur.org

C.L.A.P.

Ouverture de saison le 10 octobre

La dernière saison culturelle s'est arrêtée prématurément en raison du confinement auquel nous avons tous été confrontés de manière très brutale. Passée la déception de ne pas avoir pu vous faire partager les spectacles que nous avons programmés, l'équipe de CLAP s'est rapidement remobilisée pour préparer la saison 2020-2021.

Notre objectif étant toujours le même, depuis 12 ans, proposer une programmation diversifiée aux habitants permettant de découvrir des artistes dans différents domaines : théâtre, humour, chanson.

Cet exercice de construction de la programmation est toujours très intéressant car il nous permet, en tant que membres de CLAP, d'aller explorer ce qui est proposé tant sur le net que sur notre territoire ; en allant voir les spectacles en amont pour s'assurer qu'ils correspondent au public de Saint-Léger-de-Linières. Le nombre de spectateurs croissant au fil des saisons nous laisse penser que nous faisons de bons choix.

Depuis la création de la commune nouvelle, nous veillons à proposer des spectacles sur les deux communes historiques à la fois à l'espace Galilée mais également à la salle Calebasse. Nous rencontrons cependant quelques difficultés à remplir la salle Calebasse, peut-être parce que CLAP n'est pas encore connu sur cette partie de la commune ou peut-être parce que le type de spectacle proposé ne correspond pas. **Nous nous interrogeons et aimerions pouvoir intégrer au sein de notre association des habitants de Saint-Léger-des-Bois afin de réfléchir avec eux à la manière de développer les spectacles à la salle Calebasse.**



Venez nous rencontrer au **forum des associations** à Saint-Léger-des-Bois le 6 septembre ou lors de notre Assemblée Générale le 17 septembre à 20h30 à Galilée.

Nous recherchons de nouveaux membres pour renforcer l'équipe CLAP et proposer de nouvelles idées !

L'ouverture de saison aura lieu le 10 octobre à 20h30 à l'espace Galilée où nous présenterons l'ensemble de la programmation suivi d'un spectacle de cabaret avec la compagnie angevine Arc en ciel qui compte parmi ses membres des Liniérois. Ils nous présenteront leur spectacle Féminin Pluriel.

Puis CLAP participera au mois du théâtre en novembre organisé à Saint-Léger-de-Linières en présentant **les 13 et 14 novembre la nouvelle pièce de la troupe de l'INDIGO de la Meignanne « Au Pensionnat des toujours jeunes »**. Lors de ce week end un partenariat avec une association de la commune Aut'ment Cap et la maison de l'autisme sera mis en place. CLAP reversera une partie des bénéfices à cette association qui parallèlement aura un stand dans le hall de Galilée pour présenter son association et vendre des objets réalisés dans le cadre des ateliers avec de jeunes artistes.

Retrouvez l'ensemble de la saison culturelle dans l'agenda culturel joint à ce numéro du FIL.

LE « MOIS DU THÉÂTRE »

CLAP avec Théâtre l'Indigo, Les Improsteurs et Théâtr'al Léger sont heureux de vous proposer le « Mois du Théâtre » !

Trois week-ends de théâtre vous sont proposés, retenez déjà les dates :

**Théâtr'al Léger avec la pièce
« Pas toutes à la fois »
Samedi 7 novembre à 20h30
et le dimanche 8 novembre
2020 à 15h salle Calebasse à
Saint-Léger-des-Bois.**

Une comédie écrite par Paul Cote mise en scène par Pascal Bourcier, de la troupe des Arthurs.

Synopsis de la pièce :

Bertrand BERTRAND, agent immobilier, invite une maîtresse potentielle dans un studio-bureau qu'il vient d'acquérir, destiné à la location à la journée. Mais il ignore que son épouse l'a proposé à sa vieille tante, que sa secrétaire l'a loué à l'inspectrice des impôts, et que pour couronner le tout, Alfreda squatte le logement. La concierge, plutôt curieuse, vient rajouter à la perturbation ambiante...

**Tarifs : 8 € / adultes
et 4 € / - de 14 ans.**

Réservation : theatreestmonvillage49@gmail.com



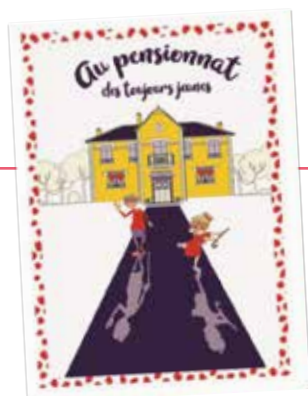
**Théâtre l'Indigo avec la pièce
« Au pensionnat des toujours
jeunes »
Vendredi 13 novembre et
samedi 14 novembre 2020 à
20h30 Espace Galilée à Saint-
Jean-de-Linières.**

Spectacles au profit des associations AUT'ment Cap et Autisme 49

Synopsis de la pièce :

Aglé et Anémone, deux sœurs octogénaires et vieilles filles, sont locataires d'une grande maison qu'elles ne voudraient quitter pour rien au monde. Sauf que, leurs propriétaires, les LELOYER, ont décidé de la vendre et leur proposent de les reloger au-dessus de la mairie du village. Au grand désarroi de ceux-ci, les deux sœurs n'ont pas l'air décidées à vouloir quitter les lieux, allant même jusqu'à leur refuser d'entrer dans la maison !

**Tarifs : 10 € / Tarif réduit : 6 €
Adhérents CLAP / Enfants
jusqu'à 12 ans / Étudiants /
Demandeurs d'emploi**



**Les Improsteurs avec la pièce
« les Z'Amours »
Vendredi 20 et Samedi 21
novembre à 20h30 et le
dimanche à 14h30 Espace
Galilée à Saint-Jean-de-Linières.**

« Venez célébrer l'union de nos Improsteurs dans Les Z'Amours ! Une cérémonie qui s'annonce pleine de rebondissements... La troupe adulte remonte sur les planches pour vous faire passer un moment convivial et humoristique ! »

**Tarifs : 8 euros pour les adultes
et 6 euros pour les moins de 18 ans.**

**Réservation : lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs
- 06 26 43 01 02.**



HAUT MENTAL

Nouvelle entreprise

Je m'appelle Stéphane RICHARD et je suis coach et préparateur mental. Je vous informe de la création de ma société «Haut Mental» domiciliée au 10, rue de la Prée au Lin à Saint-Jean-de-Linières. J'accompagne les sportifs mais aussi les entrepreneurs, les étudiants, les seniors et les salariés vers l'atteinte de leurs objectifs.

Travailler le mental permet de baisser l'anxiété, d'apprendre à gérer ses émotions, de diminuer le stress, d'augmenter la confiance en soi pour atteindre la réussite sportive, scolaire, personnelle et professionnelle.

Après avoir travaillé plus de 20 ans comme assistant de vie scolaire, j'ai également développé une méthode d'accompagnement pour les élèves dits «en difficulté» afin qu'ils retrouvent la confiance tout en redonnant du sens à leur scolarité.

Stéphane
RICHARD
Haut Mental
06 52 25 58 08



L'ABCD

Bibliothèque, quelle rentrée ?

Au moment où nous rédigeons cet article, nous ne savons encore rien du protocole sanitaire qui régira la rentrée. Qui régira la rentrée : rentrée masquée, filtrage des entrées ou une totale liberté retrouvée ? Soyons optimistes et optons pour la dernière proposition.

Les bénévoles seront là c'est certain. Nous reprendrons nos permanences d'avant COVID, notre fonctionnement d'avant COVID ; nous l'espérons. Nous n'avons pas fait la fermeture habituelle d'août afin de rester disponibles pour ceux qui ne partaient pas.

Les achats de « printemps » viennent d'être réalisés, un nouveau classement des ouvrages a été réalisé dans l'espace jeunes, tout cela pour une meilleure qualité de services.

Pour les animations : contes, prix « Hé lisez moi ! » biblio cafés.....nous allons reprendre dès la rentrée sauf si ? Nous serons au forum des associations le dimanche 6 septembre.

Contact : abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr
site du réseau LATULU : latulu.c3rb.org

La citation optimiste de rentrée : « *Durant l'enfance, l'intelligence s'épanouit, l'esprit déborde d'interrogations. Plus nous nous intéressons au monde et cherchons le pourquoi des choses, plus notre conscience devient claire et notre esprit d'initiative se développe.* »

Le Dalai lama

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu **le 6 septembre 2020** de 10h à 12h30 au complexe de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois.

Ce forum est un moment important de la vie communale, il participe au lien social et permet d'échanger avec les bénévoles œuvrant toute l'année pour le dynamisme de notre commune.

Vous souhaitez pratiquer une activité sportive, culturelle, vous investir dans une des nombreuses associations de notre commune, alors venez nombreux !





THÉÂTRE EST MON VILLAGE

« Faire du théâtre, c'est se retrouver... » Gaëtan Faucher

Spectacle d'improvisation de la troupe « Jeunes » :

Vendredi 4 décembre 2020, les jeunes comédiens présenteront leur spectacle d'improvisation. Première expérience pour certains, exercice aisé pour d'autres, mais réelle prouesse théâtrale pour tous... Bravo !!

Théâtr'al Léger

Les 7 comédiens seront donc fiers de vous présenter enfin leur nouvelle pièce : « **Pas toutes à la fois** », comédie de Paul Cote, mise en scène par Pascal Boursier.

Un week-end de représentations, à la Calebasse :

- samedi 7 novembre à 20h30
- dimanche 8 novembre à 15h

Ces représentations correspondent au report de celles initialement prévues en mars et mai 2020.



Troupe « Jeunes »

Ils ont été nombreux à vouloir renouveler l'aventure, ou s'essayer sur les planches...

Ils présenteront différentes pièces écrites et mises en scène par Isabelle Becker :

- « **Passé recomposé** » et « **Fous alliés** » jouées par les jeunes de 5e, 4e et 3e
> **samedi 18 septembre 2020 à 20h30**
- « **Pierre à feu** » et « **Plateau télé** » par les enfants de primaire et les 6e
> **dimanche 19 septembre 2020 à 15h**



L'association vous informe de la date de son assemblée générale qui se déroulera le mardi 22 septembre à 20h, salle des Sources. A cette occasion, nous vous attendons nombreux pour le renouvellement du bureau puisque quatre membres seront sortants... Pour perdurer, l'association a besoin de vous.

Contact : theatrestmonvillage49@gmail.com

L'ÉCOLE DE THÉÂTRE

Les Improsteurs

Sous la tutelle d'Isabelle Becker, les Improsteurs arpentent les planches liniéroises pour leur plus grand plaisir et le vôtre. Toute la saison, ils apprennent à s'exprimer par la voix et le corps, à occuper l'espace et à maîtriser leur respiration. Leur professeure, auteure et metteuse en scène les assiste les lundis et mardis soir dans leurs improvisations et répétitions pour la représentation de fin de saison.

Divisés en trois groupes, les enfants se réuniront à l'espace Galilée le week-end du 7 et 8 novembre 2020. Ils vous proposent de partir en voyage, de zapper et de revenir au temps des Cro-Magnon...

Quant aux adultes, ils vous convient à leur mariage du 20 au 22 novembre 2020 dans le cadre du mois théâtre. La cérémonie s'annonce pleine de rebondissements, alors rejoignez les pour un moment convivial.

Pour découvrir cette association, nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale et aux inscriptions du 7 septembre à 18h30 en salle Callisto de l'espace Galilée. Vous pouvez également en apprendre plus sur les diverses troupes en consultant notre site internet lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs ou sur facebook.

Enfant -18ans : 6€

Adultes : 8€

Contact : 06 21 67 20 13

Réservation : 06 26 43 01 02

Courriel : lesimprosteurs49@gmail.com



ÉCOLE DE MUSIQUE

Saint-Léger-de- Linières / Saint-Lambert-la- Potherie

Ami(e)s de la musique de la culture et du spectacle !

Après un second trimestre 2020 qui a vu l'ensemble de ses activités interrompues, nous avons proposé, en juillet, à nos adhérents le remboursement d'une partie des cours non honorés ; mais l'essentiel est sauf, nous avons pu payer nos professeurs et les garder pour la saison prochaine. Merci à eux pour leur investissement sans faille et merci aux familles pour leur soutien.

Cette saison 2019/2020 achevée, il est temps de démarrer une nouvelle page, dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation de rigueur.

Les réinscriptions se feront au forum des associations de Saint-Léger-de-Linières le 6 septembre 2020 salle de la Coudre.

Vous pouvez dès maintenant nous transmettre vos demandes d'inscription et souhaits sur des cours d'instruments, qu'ils soient proposés ou non par l'école (pour recruter le ou les professeurs nécessaires il faut pouvoir leur assurer un nombre d'élèves suffisant).

- Cours individuels pour enfants ou adultes : guitare, piano, violon, batterie, chant
- Cours collectifs (enfants et ados) : éveil musical, formation musicale, atelier rock

The show must go on.

Pour toutes informations :
musique.stlambert@gmail.com /
msl-actu.blogspot.fr

CLUB NATURE JUNIOR

Saint-Léger-de-Linières / Saint-Lambert-la-Potherie

Si les conditions le permettent, une reprise des activités du Club Nature Junior est envisagée.

Nous prenons d'ores et déjà les inscriptions pour la saison 2020/2021. Notre participation au forum des associations à Saint-Léger-des-Bois début septembre permettra sans aucun doute de compléter l'effectif que nous limitons à une vingtaine d'enfants.

Nous rappelons que le club est ouvert aux enfants âgés de 9 à 11 ans (filles et garçons) et fonctionne pendant deux jours consécutifs à chaque période de vacances scolaires.

Les dates programmées pour la prochaine saison sont les 19 et 20 octobre, 21 et 22 décembre 2020, 22 et 23 février, 26 et 27 avril et 7 et 8 juillet 2021. Le coût de l'adhésion annuelle est de 20 € par enfant.

L'encadrement est constitué de bénévoles, et bien entendu tous ceux qui souhaitent se joindre à nous sont les bienvenus. Les activités sont orientées vers la nature en général, la faune et la flore avec parfois des visites pédagogiques, parc à thèmes, ou autres...

Animateurs : Simiane, Gérard, Fernand, Guy, Bernard, Yolande, Madeleine

Contact :

J. Bernard LEFIEVRE / 06 73 35 11 15

J. Pierre POIRIER / 06 22 97 50 22

Contact inscriptions :

Simiane BENETEAU / 06.12.02.52.06 ou dbnt@wanadoo.fr





CLUB PHOTO 24 X 36

Concours photo 2020

Exposition les 10 et 11 octobre 2020

Thèmes 2020 du concours adulte :

« **Transparence** » (N&B).

« **C'est quoi** » (couleur).

Concours enfants (thème à venir)

L'exposition se fera exceptionnellement à la « Petite Cantine » (Saint-Léger-des-Bois).

La vie du club

Peu d'activité ce printemps... et pour cause !

Le club envisage un nouveau diaporama sur les affluents de la Loire en Anjou, toujours en s'inspirant du livre « je m'appelle Loire ». Cette activité sera le fil rouge pour les années à venir. Chaque membre est sollicité pour apporter ses photos à l'édifice.

Mi-mars, nous avons pu commencer le déménagement dans notre nouveau local toujours en cours de finition et d'aménagement.

Le confinement a permis de créer un site internet, pour promouvoir le club photo et ses activités.

Nos expositions

« Images du monde » actuellement à la bibliothèque de la Meignanne.

Contact :

patrickgilibert@orange.fr

Site internet :

club-photo-24x36stlegerdelinieres.assoconnect.com/page/973268-accueil



DON DU SANG

À la rentrée, donnez votre sang !

Vous avez entre 18 et 70 ans, êtes en bonne santé et pesez plus de 50 kg ? Mobilisez-vous et donnez votre sang ! Interventions chirurgicales, secours d'urgence, maladies du sang, cancers... les besoins en sang ne prennent pas de vacances. Organisée par l'EFS et l'Association du Don de Sang bénévole de la commune, la prochaine collecte se tiendra samedi 12 septembre à Saint-Léger-des-Bois, au Complexe de la Coudre de 8h à 11h.

Afin de réduire votre temps d'attente et vous accueillir en toute sécurité, veuillez à vous inscrire au préalable sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dans le contexte de la crise sanitaire, toutes les dispositions seront prises pour assurer la sécurité des médecins et des donneurs.

Pour plus d'informations, retrouvez l'association sur Facebook (Don du sang 49070) et n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Établissement Français du Sang,

www.efs.sante.fr



AMICALE ÉDUCATION ET LOISIRS

Depuis 1984, l'association AEL propose de nombreuses activités variées, que ce soit à la demande du bureau ou/et des adhérents, et encadrées par des professeurs diplômés. Les activités sont ouvertes à toutes et tous. Actuellement, les cours sont (avec tarif préférentiel pour les Légiois) :

- le Pilates (lundi 18h ou 20h, 100 €/an)
- la Gymnastique dynamique (lundi 19h, 100 €/an)
- la Marche nordique (mardi 18h30, 126 €/an)
- la Gymnastique senior (mercredi 11h, 100 €/an)

• La Danse Jazz (vendredi 17h pour les 5-7 ans, 18h pour les 8-11 ans, 90 €/an)

• Le JayDance (vendredi 19h à partir de 12ans, 100 €/an)

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et conviviale de bénévoles ? Venez à notre rencontre lors du forum des associations le 6 septembre prochain à la salle de la Coudre de Saint-Léger-des-Bois.

Contact : ael.sldb@gmail.com

LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS



Notre association se démarque avec 14 activités diverses :

Couture – Cyclotourisme – Danse de Salon – Danse en Ligne – Danse Hip Hop (avec créneau supplémentaire) – Gym douce – Gym d'entretien – Gym Pilates – Randonnée – Sophrologie (avec créneau supplémentaire) – Volley Ball loisirs – Yoga (avec créneau supplémentaire) – Zumba adultes – Zumba kids

A noter que l'adhésion annuelle à L.A.L. (4 €) est à régler une seule et unique fois, par personne, quel que soit le nombre d'activités auxquelles vous vous inscrivez.

Planning des activités 2020/2021 proposées, à ce jour, pour la rentrée prochaine :

Deux sessions d'inscriptions sont à noter à la salle Pallas de l'Espace Carré d'As à Saint-Jean-de-Linières.

- **le samedi 5 septembre 2020 de 10h à 12h**

- **le mercredi 9 septembre 2020 de 18h à 20h**

Pour toute information sur l'association, n'hésitez pas à consulter notre site internet : lal-saintjean.wixsite.com/asso

Contact général L.A.L. : lal.saintjean@gmail.com

Emmanuel MARION (Président)

Pascal CORDIER (Vice-Président)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
M A T I N							CYCLO TOURISME Printemps/Eté/Automne : 8 h 30 Hiver : 9 h Place Plantagenêts
					GYM DOUCE 11 h à 12 h Carré d'As		
A P R E S - M I D I	COUTURE 14 h à 18 h Forêtzie	GYM PILATES 1 14 h à 16 h Carré d'As	DANSE HIP-HOP 8 -18 ans 17 h à 18 h 30 Carré d'As	SOPHROLOGIE 3 09 h 30 à 10 h 30 Presbytère	DANSE HIP-HOP 8 -18 ans 18 h 00 à 20 h Lineris (Dojo)		RANDONNEE <i>1er dimanche du mois</i> Départ 14 h Place Plantagenêts
	DANSE EN LIGNE 1 18 h 15 à 19 h 00 Carré d'As	GYM D'ENTRETIEN 19 h à 20 h Carré d'As	DANSE HIP-HOP 8 -18 ans 18 h 00 à 20 h Lineris (Dojo)	ZUMBA Kids 5 - 10 ans 18 h 30 à 19 h 10 Forêtzie	DANSE DE SALON Niveau Intermédiaire 19 h à 20 h 10 Carré d'As		
	DANSE EN LIGNE 2 19 h à 20 h Carré d'As	YOGA 2 20 h à 21 h 15 Presbytère	YOGA 1 19 h à 20 h 15 Presbytère	ZUMBA Kids 11 - 15 ans 19 h 15 à 20 h 00 Forêtzie	DANSE DE SALON Niveau Confirmé 20 h 20 à 21 h 30 Carré d'As		
		ZUMBA Adultes 20 h 30 à 21 h 30 Carré d'As	DANSE DE SALON Entraînement 19 h 30 à 20 h 30 Carré d'As	SOPHROLOGIE 1 18 h à 19 h Presbytère			
			GYM PILATES 2 21 h 30 à 22 h 30 Carré d'As	SOPHROLOGIE 2 19 h 05 à 20 h 05 Presbytère			
			VOLLEY Loisir 21 h à 0 h Lineris				

LAMBOISIERES-MARTIN BASKET

La saison précédente s'est arrêtée prématurément en raison de la crise sanitaire.

Heureusement, dès le 8 juin, une grande partie de nos licenciés se sont retrouvés sur les terrains extérieurs en respectant les protocoles. Ces séances d'entraînement ont permis de renouer des liens après ces longues semaines d'isolement.

L'assemblée générale, reportée, aura lieu courant septembre, la date vous sera communiquée dès que possible.

Dès cette saison, le club va se développer et se projeter sur les 4 années à venir en proposant en plus du basket 5 x 5, de nouvelles activités :

- Basket 3 x 3
- Basket Vivre Ensemble (basket pour tous, basket Inclusif- handicapé, etc..)

Le projet a été présenté fin juin à nos licenciés.

Dans l'objectif de développer ces activités, LMB s'est inscrit sur la plateforme nationale : www.soutienstonclub.fr/.

Nouveauté 2020 : le multisports de U7 à U13

- Pour les U7, par cycle de vacances à vacances et par thèmes,
- Pour les U9 et U11, en plus du basket, accès au multisports et les matchs ne sont pas obligatoires.
- Pour les U13, multisports au service du basket, pour permettre aux enfants de développer certaines compétences.

Enfin, pour tous nous retrouver : notre week-end de rentrée, les 5 et 6 septembre à St Lambert.

Contact : club.quomodo.com/lmb49,
Facebook www.facebook.com/lmbasket49/»
ou par mail : lmb49.secretariat@gmail.com



« LES P'TITS LINIÉROIS »

L'association « Les P'tits Liniérois » est un regroupement d'assistantes maternelles.

Nous nous réunissons tous les jeudis matin avec les enfants que nous gardons dans la salle Carré d'As.

Le but de nos rassemblements est de familiariser les enfants à la vie en communauté de diverses manières, via le jeu libre, les chansons, le respect du temps de parole et l'écoute de chacun, le partage et l'échange. Nous invitons les assistantes maternelles à venir nous rejoindre.

Les assistantes maternelles cotisant à l'association, participent au spectacle de Noël le 12 décembre 2020 et invitent les parents dont elles gardent les enfants à y participer.

Mme Duveau Katia (présidente) :
06 07 77 39 87

Mme Normand Lydie (correspondante) :
06 13 48 71 19



APE ÉCOLE LES GRANDS CHÊNES Saint-Léger-des-Bois



C'est la rentrée depuis un mois pour l'Association des Parents d'Elèves.

Après une année qui s'est achevée en demi-teinte en raison de la crise sanitaire, l'association s'est mise au travail afin d'organiser différentes actions et manifestations tout au long de l'année !

Tous les événements organisés permettent de collecter des fonds pour financer des projets ou activités pédagogiques pour les enfants : sorties culturelles (musées, visites ...), matériel sans oublier le voyage scolaire des CM1 et CM2 qui est un moment privilégié et fortement apprécié.

Un certain nombre de parents vont partir du bureau de l'APE, par conséquent, le bureau de l'APE cherche des membres actifs. Ainsi, si vous souhaitez venir nous donner un coup de main ponctuellement ou si vous souhaitez devenir membre pour mener à bien tous ces projets : n'hésitez surtout pas ! On vous attend !

DATES À RETENIR :

- **1 septembre** : café de bienvenue et de rentrée
- **Septembre / octobre** (date non définie) : AG de l'APE
- **Octobre** : vente madeleines Bijou
- **21 et 22 novembre** : week-end « jeux » en tous genres

Contact : ape49170@hotmail.fr

Et pour nous suivre : www.facebook.com/APESLDB/

PÉTANQUE Saint Jean - Saint Martin



Après une année 2019 dynamique, la saison 2020 débute avec un effectif de licenciés renforcé qui nous permet d'inscrire des équipes, en Championnat de France, en Coupe de l'Anjou, en Challenge de l'Anjou et en Coupe de Maine et Loire.

Puis arrive la crise sanitaire mais entre-temps nous avons une équipe de qualifiée au 3^{ème} tour au Championnat de France. Notre challenge Jean-Luc PHILIPPE en doublette avait fait le plein avec 80 équipes masculines et 12 équipes féminines mais nous l'avons également annulé. La décision est prise d'interdire les entraînements jusqu'à nouvel ordre pour ne pas mettre en danger la santé des adhérents. Les protocoles très contraignants mettent la responsabilité du Président en jeu. Un grand merci à nos sponsors et nous leurs adressons toute notre reconnaissance pour leur soutien si utile ainsi qu'aux municipalités.

Cette année, le club et les licenciés vont fournir un effort important pour se doter de la nouvelle tenue du club.

- **L'assemblée générale du club aura lieu le vendredi 23 octobre 2020 au stade à 20h30.**
- **Le concours de belote est prévu le vendredi 22 janvier 2021 à l'Espace Galilée.**

Contacts :

JERIGNE Léon / 02 41 39 71 80

DECHEREUX Jean-Claude / 02 41 39 72 42

VOLLEY-BALL

Vous êtes nouveaux sur la commune et recherchez une activité sportive conciliant détente et convivialité, mais ne savez pas où vous inscrire, alors ne cherchez plus !

Les membres du club de Volley Ball de Saint-Léger-des-Bois (VBSLB) vous invitent à venir découvrir notre sport dans un esprit loisir et toujours dans la bonne humeur. Nous vous ouvrons les portes du gymnase de la Coudre le temps de deux entraînements les jeudis 10 et 17 septembre de 20h30 jusqu'à épuisement.

Et comme le dit le dicton, après l'effort, le réconfort, nous vous invitons à partager un verre autour de douceurs faites « maison ».

Nous serons également présents lors du Forum des associations le dimanche 6 septembre.

ALORS VENEZ NOMBREUX !

Pour information, les entraînements et matchs à domicile ont lieu le jeudi soir à 20h30 salle de la Coudre. Nous avons également chaque année 7 matchs à l'extérieur (covoiturage), le mardi, jeudi (principalement) ou vendredi, ainsi qu'un plateau avec les équipes du tournoi en début de saison (septembre). Enfin, nous organisons fin mai / début juin, en partenariat avec le club de Saint-Jean-de-Linières, un tournoi 6 contre 6 mixte loisir réunissant jusqu'à 16 équipes.

Infos pratiques :

- **Contacts :**
Olivier BOISDON : 02 41 48 37 72 / 06 61 16 50 04
olivier.boisdon@gmail.com
Emmanuel QUELARD : 06 61 17 34 49
Nicolas OUDOT : 06 63 91 33 84
- **Site : www.clubsldb.free.fr/volley**



TCO

Halle de Tennis de Saint-Léger-des-Bois



Agenda

• **Dimanche 6 septembre 2020 de 10h00 à 12h30**

Séance d'inscription à la salle de la Calebasse de Saint-Léger-des-Bois pendant le forum des associations.

• **Lundi 7 septembre 2020 de 18h30 à 20h00**

Séance d'inscription à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois

• **Mercredi 9 septembre 2020 de 13h00 à 15h00**

Après-midi « Découverte Tennis » à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois

Encadrement par Adrien JUTEL (éducateur sportif diplômé d'État)

• **Vendredi 11 septembre 2020 de 20h30**

Assemblée générale à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois

TOURNOI SENIORS DE LA TOUSSAINT

Le Tennis Club de l'Océane organise son traditionnel tournoi de la Toussaint qui aura lieu du 17 octobre au 1er novembre 2020 à la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois. N'hésitez pas à passer pour regarder des matchs de haut niveau, et découvrir par la même occasion la halle de tennis de Saint-Léger-des-Bois.

Horaires des matchs : en semaine à partir de 18h, et tout le week-end.

CONTACT ET INSCRIPTIONS

tennisclub.oceane@laposte.net

06 26 90 74 79



SÉCURITÉ

Des gestes et des réflexes simples pour lutter contre la délinquance

A l'image du port du masque pour lutter contre la propagation du virus, nos comportements individuels ont des répercussions positives sur nos vies collectives.

A la suite du déconfinement, des comportements malveillants ont été constatés et ont connu un regain important.

Des personnes malintentionnées n'hésitent pas à faire du repérage, en voiture ou à pied, pour cibler les maisons potentielles où ils pourraient accomplir leurs méfaits. Parfois, ils sonnent aux portes des maisons, prétextant des travaux de jardinage, de nettoyage de façades, de toitures...

Le but est de réfléchir aux possibilités d'accès et de vérifier si les maisons sont occupées.

D'autres personnes préfèrent s'affairer à dégrader les biens publics.

Vous observez de tels agissements ou vous trouvez un comportement suspect.

UN SEUL RÉFLEXE : COMPOSER IMMÉDIATEMENT LE 17.

Depuis mi-mai, les brigades de gendarmerie ont été fortement renforcées sur notre territoire et sont systématiquement présentes tous les jours. Elles ont la capacité à intervenir vite et donc de procéder à des contrôles permettant de lever toute suspicion. Il vaut mieux se tromper sur un signalement que de ne pas relayer une information qui peut s'avérer capitale (exemple : relever le numéro d'une plaque d'immatriculation). Les gendarmes ont la capacité de très vite lever tout soupçon.

Être vigilant et bienveillant à l'égard de nos proches, de nos voisins, de notre quartier, permet d'instituer un climat commun de confiance et limite les velléités des personnes malintentionnées.

Composer le 17 est un réflexe citoyen qui contribue au bien vivre ensemble.

Merci de votre implication.

ALCOOL ET VOIE PUBLIQUE

Arrêté portant interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique



En date du 12 juin dernier, la Municipalité a pris un décret interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, tous les jours de 16h à 6h du matin.

Cette interdiction ne s'applique pas aux lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été autorisée et aux établissements autorisés à vendre de l'alcool.

ENTRETIEN DES HAIES

La Municipalité rappelle que les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation, y compris la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. Merci de votre compréhension !

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

Merci de votre vigilance afin que les balades restent un plaisir !

Tribune du groupe majoritaire : Liste « Solidarité, Écologie, Modernité »

Le 15 mars dernier, malgré un contexte sanitaire anxiogène, vous avez été nombreux à vous déplacer aux urnes pour exprimer votre choix d'équipe municipale pour les six prochaines années. Avec un résultat de 60,4% pour notre liste contre 39,6% pour la liste d'opposition, vous avez décidé de façon claire et tranchée, de renouveler votre confiance à notre équipe.

C'est avec une grande humilité et un sens aigu des responsabilités que nous abordons cette mission. Nous sommes reconnaissants de la confiance que vous nous avez accordée et de la satisfaction que vous avez exprimée vis-à-vis de notre précédente gestion.

Constituée à parts égales d'hommes et de femmes des deux anciens territoires, cette équipe a pour particularité de rassembler l'expérience des anciens élus et le dynamisme des nouveaux.

Il aura cependant fallu attendre le 25 mai, soit plus de deux mois après les élections, pour que le nouveau conseil municipal puisse enfin être installé : Maire, Maires-Délégués, Adjointes et Conseillers délégués ont alors officiellement pris leurs fonctions.

Dans la foulée, les commissions « Vie de la Cité » et « Aménagement du Territoire » ont été créées : les élus de la majorité se sont immédiatement mis au travail et ont lancé leurs premiers travaux.

Ainsi, après plusieurs commissions de travail, visite sur site et rencontre des riverains, le projet de réaménagement du chemin des Brûlons à Saint-Jean-de-Linières visant une meilleure sécurisation du site se finalise.

Une étude sur la maison des associations de Saint-Léger-des-Bois a été engagée et a établi qu'il serait possible de réhabiliter ce bâtiment en deux logements adaptés à des seniors et/ou des personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée et un logement à l'étage pour de jeunes actifs par exemple. La décision finale sera prise en septembre.

Le travail sur la liaison cyclable entre nos deux bourgs a aussi été amorcé avec le lancement du pré-diagnostic : avec l'appui des services du département et d'Angers Loire Métropole, une pré-étude sur les tracés possibles sera restituée au dernier trimestre de cette année.

Les pilotes du projet « boucles sportives » ont également entamé leurs prospections, à la fois sur les tracés possibles et sur les infrastructures existantes.

Enfin, sachez que nous comptons engager la réflexion dès la rentrée sur le dispositif « participation citoyenne » car les cambriolages de cet été ne peuvent être tolérés.

Parallèlement à ces projets, conformes aux engagements que nous avons pris devant vous, vos élus se sont aussi adaptés pour faire face à la crise sanitaire.

Très engagés dans la protection de chaque habitant avec la distribution de masques, la coordination des réseaux de couturières et de bénévoles apportant courses et médicaments, vos élus se sont investis corps et âmes pour affronter cette situation inédite.

Enfin, l'école a été au cœur de toutes les mobilisations : mise en place des protocoles sanitaires, recherches et commandes de masques et de gels hydroalcooliques, redéploiement des équipes ménages exclusivement sur les écoles, réouverture des services périscolaires et de la cantine, mise en place du dispositif d'accueil sur les temps scolaires pour les parents n'ayant pas de solutions de garde, liens avec l'inspection académique, les services de la préfecture, nos directeurs périscolaires... Cette mobilisation exceptionnelle a permis, dès le 8 juin, le retour à l'école de tous les enfants volontaires.

Transparence, efficacité, proximité, échanges constructifs : les élus de la majorité s'engagent à poursuivre la gestion de la commune avec cette méthode éprouvée.

Bonne rentrée à tous.

Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Les candidats de «Proximité Citoyenne» remercient les 40% d'électeurs qui nous ont fait confiance. La loi électorale nous permet d'avoir 5 élus sur les 29 membres Christelle COURAUD, Bernard GINGREAU, Hélène MARIONNEAU, Xavier PICHARD et Angéline CORDIER.

Notre intention est d'œuvrer pour le bien être de la commune et d'être une réelle force de propositions dans le cadre d'un débat

démocratique et constructif. Nous défendrons aussi nos idées et nous porterons les valeurs de l'équipe «Proximité Citoyenne». Notre campagne a été riche d'échanges, nous continuerons d'aller à votre rencontre pour discuter et être à l'écoute de tous les habitants. Vous pouvez aussi nous contacter sur l'adresse mail : proximite.citoyenne@gmail.com

AGENDA

SEPTEMBRE / DÉCEMBRE 2020



SEPTEMBRE

- 3 sept. **Ecole de musique St Martin/St Jean/Savennières, AG**, salle des Genêts, Saint-Martin-du-Fouilloux – 20h30
- 5 sept. **LAL, inscriptions**, Carré d'As, Saint-Jean-de-Linières – 10h / 12h
- 6 sept. **Municipalité, forum des associations**, salle de la Coudre, Saint-Léger-des-Bois – 10h / 12h30
- 7 sept. **TCO, inscriptions**, halle de tennis, Saint-Léger-des-Bois – 18h30 / 20h
- 7 sept. **Les Improsteurs, AG**, salle Callisto, Saint-Jean-de-Linières – 18h30
- 9 sept. **TCO, après-midi découverte**, halle de tennis, Saint-Léger-des-Bois – 13h / 15h
LAL, inscriptions, Carré d'As, Saint-Jean-de-Linières – 18h / 20h
- 10 sept. **Volley Ball SLB, portes ouvertes**, salle de la Coudre, Saint-Léger-des-Bois – 20h30
- 11 sept. **CSI, ouverture espace jeunesse**, Carré d'As, Saint-Jean-de-Linières – 19h / 20h
TCO, AG, halle de tennis, Saint-Léger-des-Bois – 20h30
- 12 sept. **CSI, ouverture espace jeunesse**, Saint-Léger-des-Bois – 14h / 18h
- 12 sept. **Don du sang, collecte**, salle de la Coudre, Saint-Léger-des-Bois – 8h / 12h
- 15 sept. **CME, séance de rentrée**
- 17 sept. **Volley Ball SLB, portes ouvertes**, salle de la Coudre, Saint-Léger-des-Bois – 20h30
- 17 sept. **CLAP, AG**, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières - 20h30

OCTOBRE

- 3 oct. **CSI, journée départementale de la parentalité**, salle calebasse, Saint-Léger-des-Bois – 9h30-17h
- 10 oct. **CLAP, ouverture saison culturelle Espace Galilée**, Saint-Jean-de-Linières – 20h30
- 10-11 oct. **Club photo 24 x 36, Exposition photo 2020, « La Petite Cantine »**, Saint-Léger-des-Bois
- 17/10 au 1/11 **TCO, tournoi senior de la Toussaint**, halle de tennis, Saint-Léger-des-Bois – 18h
- 19-20 oct. **Club nature junior, stage**
- 23 oct. **Club pétanque, AG**, stade, Saint-Jean-de-Linières – 20h30

NOVEMBRE

- 7 nov. **Théâtr'al Léger, théâtre « Pas toutes à la fois »**, salle Calebasse, Saint-Léger-des-Bois – 20h30
- 8 nov. **Théâtr'al Léger, théâtre « Pas toutes à la fois »**, salle Calebasse, Saint-Léger-des-Bois – 15h
- 11 nov. **Commémoration devant le monument aux morts**, Saint-Jean-de-Linières – 11h
- 13 nov. **Théâtre l'Indigo, théâtre « Au pensionnat des toujours jeunes »**, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières – 20h30
- 14 nov. **Théâtre l'Indigo, théâtre « Au pensionnat des toujours jeunes »**, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières – 20h30
- 20 nov. **Les Improsteurs, théâtre « Les Z'Amours »**, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières – 20h30
- 21 nov. **Les Improsteurs, théâtre « Les Z'Amours »**, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières – 20h30
- 22 nov. **Les Improsteurs, théâtre « Les Z'Amours »**, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières – 14h30
- 21-22 nov. **APE Les Grands Chênes, week-end « jeux en tout genre »**
- 28 nov. **CCAS, repas des aînés**, Espace Galilée, Saint-Jean-de-Linières

DÉCEMBRE

- 21-22 déc. **Club nature junior, stage**
- 29 déc. **Don du sang, collecte**, maison commune des loisirs, Beaucouzé – 16h / 19h30

N.B. Toutes ces manifestations restent soumises aux conditions sanitaires et aux réglementations qui peuvent être mises en place